



Lavour le 30 octobre 2014

LA FHF N'EN DEMORD PAS : ELLE DEMANDE LA REMISE A PLAT DES ACCORDS LOCAUX SUR LES 35 HEURES !!!

La FHF (Fédération Hospitalière de France) vient de demander « *solennellement* » au gouvernement d'ouvrir un grand débat sur « *l'organisation du temps de travail* » à l'hôpital, remettant sur la table le sujet ultra sensible des 35 heures à l'hôpital.

Le Président de la FHF avait déjà proposé de plafonner à 15 le nombre de jours lors de son audition par la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur l'impact sociétal, social, économique et financier de la réduction progressive du temps de travail.

« *On demande à la ministre de la Santé qu'elle fasse une grande conférence au ministère avec toutes les parties prenantes de l'hôpital pour poser la question des temps de travail* », a déclaré cette fois ce dernier.

Appelant à « *un débat qui sorte du dialogue entre l'Etat et les permanents syndicaux* », le Président de la FHF préconise de réunir « *les organisations syndicales, la FHF qui représente les établissements en tant qu'employeurs, les syndicats de médecins, les présidents de CME* » (commissions médicales d'établissements), ou encore « *les représentants de patients* » autour de Marisol TOURAINE.

Mettre à plat les accords locaux

Il ne s'agit pas de « *revenir sur les 35 heures et la durée légale du travail* », mais d'« *encourager une remise à plat des accords locaux* », assure M. VALLETOUX, Prdt de la FHF, qui reproche à la ministre de « *faire comme si le sujet n'existait pas* ».

« *Un des leviers d'économie, c'est l'organisation du temps de travail. Dans des organisations où 70% du budget, c'est la masse salariale, vouloir faire des économies à l'hôpital sans toucher à l'organisation, c'est réellement passer à côté du sujet* », juge-t-il.

Sur les 10 milliards d'économies envisagés par le gouvernement pour l'assurance maladie d'ici à 2017, l'hôpital participera à hauteur de 2 milliards, et le développement des soins ambulatoires (temps d'hospitalisation raccourcis) devrait permettre de dégager 1 milliard.

D'après la FHF, l'organisation actuelle des temps de travail, en multipliant les roulements, accentue le « *risque de la déperdition de l'information et de la mauvaise coordination* » pour la prise en charge du patient, tout en fatiguant les personnels soignants. (!!!)

Se pose également la question des RTT, que « *personne ne peut prendre* » et que « *personne ne peut payer* », d'après VALLETOUX.

Selon la FHF, 5,9 millions de jours ont été accumulés sur les CET (Compte Epargne Temps), où sont stockés les jours de RTT n'ont pris.

En septembre, la FHF avait déjà plaidé pour un assouplissement du dispositif des 35 heures à l'hôpital, discutée en commission à l'Assemblée, suscitant la consternation de certains syndicats.

Source Actusoins

CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9 h à 16 h. tél. : 05 63 83 30 38 ou 3038 Mail : cgt.chlavour@wanadoo.fr

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr